<u>Interpellation de C. DIELIS, Conseiller communal, relative à la situation des marchés</u> hebdomadaires.

- C. DIELIS donne lecture du texte suivant :
- C. DIELIS geeft lezing van de volgende tekst :

Depuis de nombreux mois, je suis interpellé sur l'état des marchés hebdomadaires au sein de la Commune.

Quelques mois après l'installation du Collège, madame l'échevine en charge des marchés hebdomadaires a pris la décision de changer de prestataire.

Force est de constater que l'état des marchés hebdomadaires est tout bonnement catastrophique.

Place de la vaillance, il demeure trois ambulants. Place de la Résistance, un. L'état de propreté dénoncé le mois dernier n'aide pas pour rendre le marché attractif ? Madame l'échevine avait beaucoup critiqué la gestion précédente des marchés mais force est de constater qu'en faisant du passé table rase, les résultats ne sont pas plus concluants.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Quelle est la raison ayant justifié le changement de concessionnaire ?
- Pourquoi avoir repris le prestataire qui ne convenait pas préalablement ?
- Quelles garanties a-t-il donné pour redynamiser les marchés ?
- Quel budget consacre-t-il pour faire connaître les marchés ?
- Une réunion régulière est-elle organisée avec le concessionnaire pour lui faire part des desideratas de la commune ?
- De nouveaux ambulants sont-ils prévus ?

Madame l'échevine ROEX donne lecture de la réponse suivante : Mevrouw de schepen ROEX geeft lezing van de volgende antwoord :

En mai 2019, la concession pour les trois marchés hebdomadaires arrivait à son terme. Il a donc été décidé de faire un appel aux candidats uniquement pour le marché de la place de la Vaillance pour lequel 2 offres ont été remises. Les deux candidats étaient les « Établissements Charve » et la « Fédération des artisans de Belgique » (F.A.B.).

L'offre des « Etablissements Charve » était plus qualitative par rapport à la « F.A.B. ». Ils ont été désignés pour une période de 2 ans.

Différentes rencontres ont déjà eu lieu depuis la reprise de la concession. Il a notamment été abordé la question des ambulants. Les anciens ambulants ont été repris et des nouveaux ambulants ont fait des essais. Les « Établissements Charve » ont même proposé des périodes d'essais, à titre gratuit, aux nouveaux ambulants.

Lors de la période de déconfinement à la fin du printemps, nous avons également proposé à certains ambulants qui n'avaient pas pu reprendre leur activité sur de plus grands marchés

de venir à celui de la place de la Vaillance.

Au sujet, de la place de la Résistance, la commune a autorisé des ambulants vendant des produits alimentaires de l'ancien marché à venir les samedis sur la place. Ceux-ci sont au nombre de deux et payent une redevance à la commune.

Madame l'échevine ROEX ajoute les éléments suivants :

Mevrouw de schepen ROEX voegt de volgende elementen :

La proposition faite à certains ambulants qui n'avaient pas pu reprendre leur activité sur de plus grands marchés, de venir à celui de la place de la Vaillance, n'a pas eu l'effet escompté.

Lundi, nous aurons une réunion concernant la sécurité place de la Vaillance. Nous espérons prévoir un programme d'activités pendant le marché. Ces activités seraient culturelles, semi-culturelles, etc. mais, malheureusement, cela n'a pu être réalisé à cause de la « Covid ». Nous n'avons donc pas pu lancer ce plan de relance. Dès que nous aurons les possibilités, on le fera. Si quelqu'un connaît des ambulants qui aimeraient venir le mercredi, ils sont biensûr les bienvenus. On a l'intention de viser seulement l'alimentaire. La seule échoppe non alimentaire restante a eu malheureusement un contrat comme abonné lors de la législation précédente. Nous sommes donc bloqués à cet égard vu la loi protégeant les maraîchers.

C. DIELIS:

Nous sommes devant le fait accompli. Je comprends bien que la situation sanitaire est complexe mais on espère tout de même que la situation sanitaire ne va pas durer jusqu'à la fin de votre législature. Donc, je pense qu'on doit effectivement voir à plus long terme. Je sais, ayant été à la manœuvre, que ce n'est pas un dossier simple. Cela étant, je pense que c'est un dossier pluridisciplinaire qui entraîne des lieux de propreté, de prévention et d'animations. Si on veut vraiment faire quelque chose, il faut la volonté de l'ensemble des échevins en charge de ces matières pour redévelopper les maraîchers mais aussi les entendre. J'invite réellement madame l'échevine à aller voir les maraîchers et les entendre par rapport à leurs doléances.